

« INVESTIR EN FAVEUR DES FEMMES : ACCÉLÉRER LE RYTHME »

(Thématique ONU 2024)



#GREVE FEMINISTE

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

« Le thème de cette année, investir en faveur des femmes, nous rappelle que pour mettre fin au patriarcat, il faut mettre de l'argent sur la table. » M Antonio Guterres secrétaire général de l'ONU.

Le thème choisi par l'ONU pour l'année 2024 est « investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ».

- Investir en faveur des femmes : une question de droits humains
- Mettre fin à la pauvreté : 61% des plus pauvres sont des femmes, 2/3 des analphabètes dans le monde sont des femmes
- Mettre en œuvre un financement tenant compte du genre
- Passer à une économie verte et une société de soins
- Soutenir les agents de changement féministes dans le monde, seulement 18% des ministres et 24% des parlementaires sont des femmes. Les organisations féministes ne reçoivent que 0,13% des aides publiques au développement

En 2021, la Banque Mondiale analyse les lois et règlements de 190 pays et observe un manque d'encadrement juridique défavorable à l'inclusion économique des femmes. Elles ont seulement les trois quarts des droits reconnus aux hommes en matière de sécurité économique, c'est-à-dire qu'elles sont moins protégées par la loi concernant leur rémunération, congé, maternité, entrepreneuriat, retraite, actifs... Elles sont ainsi confrontées à de nombreux obstacles pour atteindre l'autonomie professionnelle et financière, ce qui peut avoir de graves répercussions dans leur quotidien.

Les femmes ont un accès limité à la propriété, la protection sociale, aux services financiers tels que les crédits et l'épargne, ainsi qu'aux opportunités professionnelles.

Le marché du travail demeure discriminatoire en cantonnant fréquemment les femmes à des emplois informels, précaires et dévalorisés. Leur évolution professionnelle est entravée par la charge disproportionnée des tâches domestiques et de soins, au détriment d'opportunités rémunérées.

En France, les inégalités professionnelles persistent : les salaires sont 25 % inférieurs en moyenne pour les femmes et les pensions plus faibles de 40 % !

L'investissement dans l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité de genre, la réduction de la pauvreté et la croissance économique inclusive.

**LE 8 MARS, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
ET EN MANIFESTATION POUR LES DROITS DES FEMMES**

CARTE DES RASSEMBLEMENTS EN LIGNE SUR WWW.GREVEFEMINISTE.FR/AGIR



⇒ Droits des femmes :
en savoir plus sur les actions du SNU



@snu.pole.emploi.fsu

@SnuPoleEmploi

@snupoleemploi

@snupoleemploifsu

www.snutefifsu.fr

syndicat.snu@pole-emploi.fr